



III. REPÈRES JUNIORS, MODE D'EMPLOI

« Aucun enfant ne peut apprendre les droits de l'homme dans un environnement qui ne soit pas lui-même respectueux et promoteur des droits de l'homme. Créer un tel environnement est donc le mieux que puisse faire l'animateur pour favoriser chez l'enfant la compréhension des droits de l'homme. »

Premiers pas

Les informations pratiques contenues dans ce chapitre ont pour but de vous aider, en tant qu'animateur, à utiliser Repères Juniors. Mais ne vous laissez pas décourager par la multitude de conseils et de recommandations. Personne d'autre que vous ne connaît mieux votre environnement et les enfants avec lesquels vous travaillez. Servez-vous donc des informations et des conseils à votre gré. Vous devriez en effet trouver dans ce chapitre les réponses aux questions que vous vous posez. Sachez enfin que si vous créez un environnement d'apprentissage qui respecte et promeut les droits de l'homme de l'enfant, l'enfant y apprendra naturellement les droits de l'homme !

À la différence des plans de cours utilisables dans un programme scolaire, le manuel a été conçu pour être le plus adaptable possible aux différents contextes dans lesquels les enfants peuvent apprendre les droits de l'homme – qu'il s'agisse de camps d'été, de programmes extrascolaires, de groupe de jeunes ou de voyages d'études, voire de la traditionnelle salle de classe. Même si beaucoup des activités proposées exigent une certaine préparation, elles sont utilisables partout et n'importe quand. Cela étant, trouver le moment où les enfants sont les plus réceptifs à cet apprentissage, que ce soit lorsque un conflit surgit dans le groupe ou, au contraire, que le groupe se sent d'humeur joyeuse, fait partie du métier de l'animateur : votre métier !

Ce chapitre couvre les thèmes suivants :

- L'objectif de Repères Juniors
- L'apprentissage expérientiel
- L'animation
- Les modes de pensée et d'apprentissage
- Les niveaux de développement de l'enfant
- Qu'y a-t-il dans une activité de Repères Juniors ?
- La Convention des droits de l'enfant : base des exercices
- Choisir une activité
- Adapter une activité
- Conseils pour encourager la participation
- Conseils pour l'animation
- La pratique de l'éducation aux droits de l'homme

Vous trouverez également une réflexion sur l'éducation aux droits de l'homme au Chapitre II, Section 1 (p. 25).



L'objectif de Repères Juniors

Repères Juniors vise à développer chez les enfants les connaissances, les capacités, les valeurs et les attitudes dont ils ont besoin pour participer au sein de leur société, en étant en pleine connaissance de leurs droits et de ceux des autres et en capacité de les protéger. C'est dans ces conditions seulement que les enfants sont susceptibles de contribuer activement à la construction d'une culture de droits de l'homme !

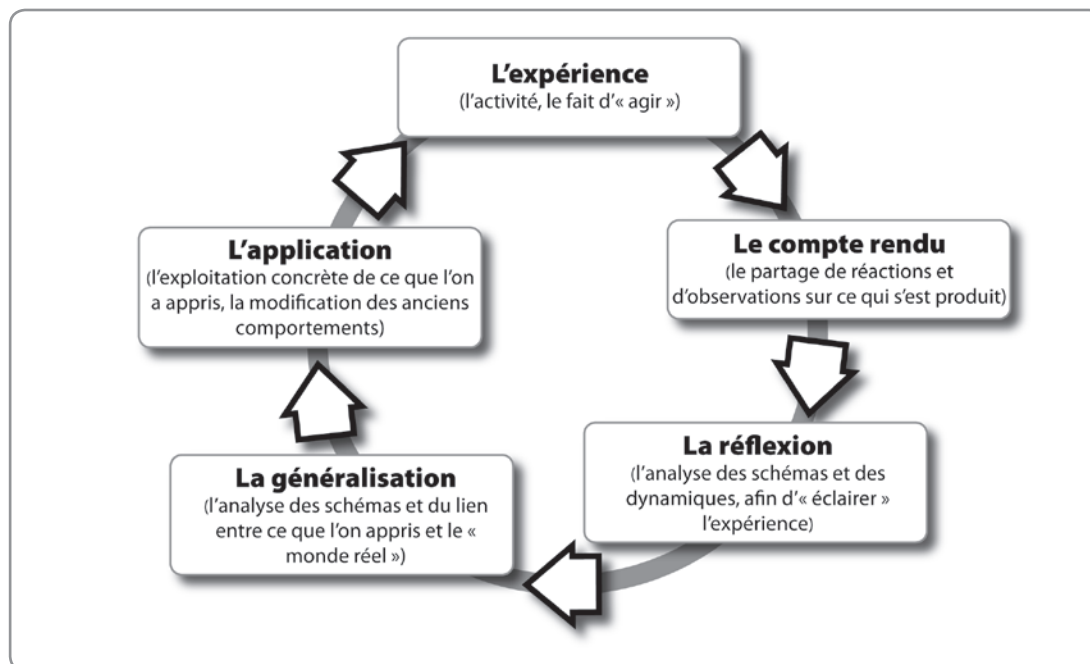
Dans cet objectif, les activités d'apprentissage de Repères Juniors ont été conçues pour :

- démarrer avec ce que les enfants savent au départ et partir à la découverte de nouvelles idées et perspectives ;
- encourager chacun à participer activement aux débats pour apprendre le maximum de choses au contact des autres ;
- motiver les enfants pour leur permettre de traduire leur savoir en actes simples mais efficaces pour soutenir la justice, l'égalité et les droits de l'homme ;
- refléter les valeurs fondamentales de la Convention des droits de l'enfant et encourager une culture de droits de l'homme chez les enfants.

Les capacités et les valeurs liées à la communication, à l'analyse critique, à la défense d'une cause, à la responsabilité, à la tolérance et au respect des autres ne peuvent pas véritablement être transmises par l'enseignement : elles doivent être acquises par l'expérience personnelle. C'est la raison pour laquelle les activités proposées dans le présent ouvrage reposent sur les principes de coopération, de participation et d'apprentissage actif. L'objectif en est d'encourager les enfants à un engagement total de leur esprit, de leur cœur et de leur corps. Seul un enfant qui comprend que les droits de l'homme se développent à partir des besoins des individus et qui ressent de l'empathie à l'égard d'autrui prendra la responsabilité personnelle de protéger les droits de l'homme des autres.

L'apprentissage expérientiel

Comment faire naître chez l'enfant cette compréhension et cette empathie ? L'éducation aux droits de l'homme est une éducation pour le changement, tant personnel que social. Pour opérer ce changement, les activités du manuel s'appuient sur un cycle d'apprentissage en cinq phases :





Même si toutes ces phases peuvent ne pas toujours apparaître clairement ou se dérouler dans cet ordre, elles sont néanmoins implicitement présentes dans toute activité.

La méthodologie de l'apprentissage expérientiel permet à l'enfant d'augmenter et de rectifier ses connaissances, ses compétences, ses points de vue et ses valeurs dans un environnement sécurisant, à la fois stimulant et amusant. Parce qu'il valide l'expérience de l'enfant et l'encourage à prendre la responsabilité de son propre apprentissage, l'apprentissage expérientiel favorise la participation et la confiance en soi. Chaque phase du cycle valorise les expériences vécues des enfants tout en les incitant à exprimer leurs idées, observer, réfléchir, poser des questions et tirer des conclusions.

L'expérience

La phase 1 n'a pas pour objectif de générer de « bonnes réponses » mais de stimuler les opinions, les théories et les sentiments personnels de l'enfant. La plupart du temps, les réponses de l'enfant sont le fruit de son expérience plutôt que d'un apprentissage scolaire. Par exemple, dans l'activité « Il était une fois... » (p. 93), l'enfant parvient à appréhender les stéréotypes de genre en écoutant une célèbre histoire dans lesquels les rôles masculins et féminins ont été inversés. Dans « Le camp d'été mondial » (p. 126), les enfants se trouvent confrontés à leurs préjugés inconscients en se prêtant à un exercice qui leur est familier : le choix de leurs camarades de jeu.

Le compte rendu

La phase 2 encourage l'enfant à énoncer clairement ses sentiments et ses réactions. Par exemple, dans la partie consacrée au compte rendu et à l'évaluation de chacune des activités de Repères Juniors, les enfants répondent à des questions du type : qu'avez-vous pensé de cette activité ? Qu'avez-vous ressenti durant cette expérience ? Que s'est-il passé durant cet exercice ? Ces questions à réponse libre favorisent l'expression de toute une diversité de points de vue personnels dans un environnement où l'enfant n'est pas soumis à un quelconque jugement.

L'importance de la phase de débriefing n'est pas surestimée. Car, faute de temps suffisant pour analyser les réponses des enfants et établir un lien explicite avec les droits de l'homme, une activité peut, au mieux, n'être pas davantage qu'un jeu ou un moment agréable qui sera vite oublié. Au pire, l'activité peut renforcer des points de vue négatifs et des stéréotypes, induire l'enfant en erreur ou générer chez lui la confusion voire susciter sans permettre de les gérer des émotions douloureuses. Donc, si vous n'avez pas le temps de procéder à un débriefing approfondi, préférez renoncer à l'activité.

La réflexion

La phase 3 pousse l'enfant à aller au-delà de l'expérience de l'activité pour en appréhender la signification du point de vue des concepts. Par exemple, la discussion qui fait suite à des activités très dynamiques, comme « Les Invisibles arrivent ! » (p. 148) permet à l'enfant de saisir la métaphore de la xénophobie utilisée par l'exercice. Dans l'activité « Macaron le glouton » (p. 156), l'enfant expérimente l'intérêt de la coopération, tandis que la discussion qui suit lui demande de faire part de ses constats. Des questions comme « Avez-vous déjà vécu quelque chose de comparable dans votre vie ? » ou « Connaissez-vous une personne comme celle-là ? » aident les enfants à faire le lien avec la réalité.

La généralisation

La phase 4 établit la connexion entre l'activité et le « monde » réel en général, et la façon dont sont vécus les droits de l'homme au quotidien en particulier. Par exemple, après un exercice de simulation comme « Un bandeau sur les yeux » (p. 184) ou « L'orateur silencieux » (p. 118), les enfants examinent en quoi le handicap physique peut être un obstacle à la jouissance des droits de l'homme. Les phases 3 et 4 sont particulièrement efficaces pour susciter la réflexion personnelle et créer des opportunités pour que les



enfants apprennent des choses les uns des autres. Cela étant, l'apprentissage reste un processus fortement individuel : les enseignements tirés de la participation à une activité donnée et aux discussions subséquentes ne généreront pas le même apprentissage chez tous les enfants, et ces différentes réponses doivent être respectées.

L'application

Dans la phase 5, les enfants explorent ce qu'ils peuvent eux-mêmes faire face aux problèmes rencontrés concernant les droits de l'homme. Agir n'est pas seulement la suite logique du processus d'apprentissage, c'est également un moyen significatif de consolider les nouveaux savoirs, capacités et points de vue qui serviront de base au prochain cycle d'apprentissage. Agir est aussi un élément essentiel au développement d'une citoyenneté active dans une démocratie : les particuliers peuvent faire la différence, y compris les enfants ! Par exemple, une activité comme « Une Constitution pour notre groupe » (p. 209), permet au groupe de développer ses propres droits et responsabilités, de s'en servir pour résoudre les conflits et de les reconsidérer sous l'angle démocratique si nécessaire. « Chaque vote compte » (p. 61) met les enfants aux défis de trouver des méthodes démocratiques pour la prise de décision en groupe.

Même si les activités proposées sont conçues pour faire participer les enfants et les amuser, elles n'en visent pas moins un objectif précis, à savoir leur offrir la possibilité d'appliquer leurs enseignements dans leurs environnements sociaux. Ainsi, la plupart des activités comportent une rubrique « Idées d'action ». Ces actions peuvent être individuelles et se limiter à la vie privée de l'enfant, par exemple l'adoption d'une nouvelle attitude à l'égard des frères et sœurs. Elles peuvent aussi être collectives et déboucher sur l'élaboration de nouvelles règles pour la classe ou la gestion des conflits dans la cour de récréation. L'Internet offre de nouveaux moyens, assez simples, pour agir à l'échelle mondiale. Par exemple, on peut visiter les sites Web d'organisations non gouvernementales qui militent pour la protection des droits de l'homme et de l'environnement afin d'y dénicher des idées d'action.

Quelles que soient leur nature et leur portée, les actions des enfants doivent être volontaires et auto-gérées. L'animateur peut certes encourager et aider l'enfant à définir l'action appropriée pour réaliser ses objectifs, mais la motivation doit venir de l'enfant. Sinon, il n'apprendra pas à devenir un citoyen actif mais à suivre les directives d'une figure de l'autorité.

Même au sein d'un petit groupe, on peut observer des différences significatives quant à la volonté d'agir de chacun. Qui plus est, les volontaires ne voudront pas forcément tous faire la même chose. L'animateur doit donc aider les enfants à définir plusieurs options d'action en réponse à la diversité de leurs capacités et centres d'intérêt.

Le rôle de l'animateur est également essentiel s'agissant d'encourager les enfants à réfléchir en profondeur à leurs expériences et à faire le lien entre leurs préoccupations et les droits de l'homme. Par exemple, les enfants peuvent décider d'eux-mêmes que leur école devrait être plus accueillante à l'égard des nouveaux arrivants. Pour autant, ils auront besoin de l'aide de l'animateur pour faire le lien entre leur action et les droits de l'homme, dans ce cas le principe de non-discrimination.

Animation

REPÈRES JUNIORS utilise le terme d'animateurs pour désigner tous ceux qui élaborent, présentent et coordonnent les activités, et créent un environnement dans lequel l'enfant peut apprendre, vivre et expérimenter les droits de l'homme. L'animateur plante le décor, un environnement dans lequel les droits de l'homme sont respectés, mais les enfants en sont les principaux acteurs. Pour autant, il n'existe pas d'environnement parfaitement adapté à l'éducation aux droits de l'homme. Qui plus est, même des situations où les enfants ne respectent pas leurs droits respectifs peuvent se transformer en occasions d'apprentissage. Cela étant, le succès de toute activité dépend essentiellement du tact, des compétences et de l'expérience de l'animateur.





Beaucoup de personnes qui travaillent avec les enfants, peu familiarisées avec l'art de l'animation qu'elles jugent difficile, sont mal à l'aise dans le rôle d'animateurs. C'est qu'elles ne remettent pas en question leur rôle traditionnel de « leader » ou d'« enseignant ». La plupart des enfants sont quant à eux conditionnés à dépendre d'un adulte pour s'exprimer ; pourtant, ils tendent à accepter la responsabilité de leur propre apprentissage plus facilement que les adultes ne renoncent à leur rôle d'autorité et d'expert. En réalité, l'animation n'est pas chose difficile et la plupart des animateurs « apprennent en animant », à la condition qu'ils comprennent et acceptent la nécessaire réorientation sur une approche centrée sur l'enfant et privilégiant l'apprentissage expérientiel.

L'art de l'animation n'exige pas seulement un recentrage des priorités, mais également un niveau élevé de conscience personnelle. Parce que les enfants sont fortement influencés par le comportement des adultes, l'animateur doit veiller à incarner les valeurs de droits de l'homme qu'il souhaite transmettre. Une activité sur les stéréotypes de genre, par exemple, sera vaine si l'animateur tend à afficher des préjugés basés sur le genre. Pour cette raison, celui-ci doit identifier et reconnaître ses propres préjugés et partis pris, et s'y s'attaquer, d'autant plus s'ils sont dirigés contre des enfants du groupe.

QUESTION : *Tous les êtres humains ont des préjugés ! Quels sont les vôtres ? Certains de ces préjugés pourraient-ils toucher les enfants avec lesquels vous travaillez ? Que pouvez-vous faire pour y remédier ?*

Modes de pensée et d'apprentissage

Pour susciter les dons et les intérêts particuliers d'enfants très différents, les animateurs ont la chance de bien connaître les diverses façons dont les individus réfléchissent et apprennent, y compris eux-mêmes. Même si nous utilisons tous un mélange de modes de pensée et d'apprentissage, nous avons chacun notre mode de prédilection.

Quel est votre mode de pensée ?

- **Les personnes ayant une forme d'esprit visuelle** se représentent le monde en images ; elles diront par exemple « Je vois ce que vous voulez dire ! ».
- **Les personnes à tendance plutôt auditive** se rappelleront davantage les sons et les phrases entendus ; elles diront par exemple « Ça sonne bien ! ».
- **Les personnes plus « kinesthésiques »** se rappelleront les choses davantage à travers des sensations, à la fois physiques et affectives. Elles diront pour leur part « J'aime bien cette idée, allons-y ! ».

Quel est votre mode d'apprentissage préféré/dominant ?

- **Les actifs** tirent le meilleur parti, en termes d'apprentissage, d'activités ouvrant sur de nouvelles expériences, de nouvelles problématiques et de nouvelles possibilités. Ils apprécient les jeux, le travail en équipe, les exercices avec des objectifs spécifiques et les jeux de rôles. Ces « actifs » rejettent l'apprentissage passif, le travail solitaire, comme la lecture et la réflexion isolée, et les analyses trop détaillées.
- **Les réflexifs** tirent le meilleur parti de leur apprentissage si on leur permet de réfléchir aux activités en question. Ils aiment effectuer des recherches, analyser ce qui s'est produit et ce qu'ils sont appris. Ils détestent être propulsés sous les projecteurs, manquer de données pour établir des conclusions, devoir prendre des raccourcis ou encore effectuer un travail superficiel.
- **Les théoriciens** ont un meilleur rapport à l'apprentissage si ce qu'ils apprennent fait partie d'un système, d'un modèle, d'un concept général ou d'une théorie. Ils apprécient les situations structurées, les objectifs précis et les idées et concepts qu'ils jugent intéressants. En revanche, ils n'aiment pas forcément devoir participer à des situations faisant appel à leurs émotions.



- **Les pragmatiques** tirent le meilleur parti de leur apprentissage si les activités proposées ont un lien évident avec la réalité et qu'ils sont en mesure de mettre en pratique les connaissances acquises. Ces personnes rejettent donc tout savoir éloigné des réalités et tout apprentissage « purement théorique et fondé sur des principes généraux ».

QUESTION : *Essayez de vous souvenir d'un de vos professeurs, formateurs ou animateurs favoris. De quelle façon le mode de communication de cette personne vous a-t-il aidé à apprendre ?*

Y a-t-il une correspondance entre le mode de communication de cette personne et votre propre mode de pensée et d'apprentissage ?

La plupart des gens adoptent naturellement pour enseigner et travailler une approche qui reflète leur propre mode de pensée et d'apprentissage. Cela est-il vrai pour vous ?

- *Avec quel type d'apprenant seriez-vous le plus efficace ?*
- *Quel type d'apprenant aurait le plus de difficultés à apprendre avec vous ?*
- *Comment pourriez-vous adapter votre mode de communication pour qu'il convienne à davantage d'apprenants ?*

Dans la pratique, chacun d'entre nous utilise une combinaison de ces modes de pensée et d'apprentissage. Qui plus est, chaque groupe d'enfants se présente devant l'animateur avec des besoins et des modes d'apprentissage très différents. N'oubliez pas cela lorsque vous choisirez des activités. Vous devrez tenter d'équilibrer les différents types d'activités pour répondre aux différents besoins et modes d'apprentissage des enfants.

Les différences en termes de modes de pensée et d'apprentissage peuvent aussi compter dans la façon dont les activités se déroulent et dont les enfants en rendent compte et les évaluent. Vous constaterez qu'une même activité génère des niveaux de participation et des résultats différents selon les enfants. Certains enfants sont plus enclins que d'autres à répondre aux questions du débriefing. Souvenez-vous également que les styles de réflexion et d'apprentissage n'influent qu'en partie sur les difficultés qui se présentent. À cause de quantité de facteurs que vous ne contrôlez pas, un même enfant peut réagir très différemment à une même activité d'un jour sur l'autre ! Mais, tandis que vous vous familiariserez avec les activités de Repères Juniors, vous saurez de mieux en mieux gérer ces différences...

Les niveaux de développement des enfants

Les activités proposées ont été conçues pour des enfants entre 6 et 13 ans, même si la plupart sont adaptables à des plus jeunes ou des plus grands, voire à des adultes. L'enfance est l'époque idéale pour démarrer l'éducation aux droits de l'homme car, même si les jeunes enfants ont déjà des valeurs et des points de vue très fortement enracinés, ils sont encore réceptifs à de nouvelles perspectives et de nouvelles expériences. Pour développer des valeurs comme le respect des autres et la tolérance de la différence, ou encore des compétences comme l'empathie et la réflexion critique, il faut des années. Il n'est donc jamais trop tôt pour commencer !

Parallèlement, les enfants sont encore très dépendants des conseils et du soutien des adultes, et notamment de leur famille, des travailleurs sociaux et des enseignants, de même que leurs pairs. Certaines des valeurs et attitudes respectueuses des droits de l'homme, que prône Repères Juniors, peuvent être en contradiction avec celles qui dominent dans d'autres sphères de la vie des enfants. Partant, expliquer les objectifs et les méthodes du manuel aux parents, enseignants ou membres influents de la communauté peut être un moyen de prévenir les conflits potentiels. L'animateur doit être conscient des conflits susceptibles de surgir tant chez l'enfant que dans sa famille, à l'école ou dans son environnement. Dans tous les cas, il vaut éviter que l'enfant, quel que soit son niveau de développement, soit au centre du conflit.





Sachant que tout enfant est unique, les listes ci-après résument les principales caractéristiques des groupes d'âge définis. Un animateur compétent doit appréhender le niveau de développement physique, cognitif, émotionnel et social des membres du groupe pour sélectionner et/ou adapter les activités le plus finement possible.

De 6 à 7 ans :

Développement physique

- apprécie les activités en extérieur, avec des efforts brefs mais intenses
- préfère les tâches manuelles simples, en particulier avec l'objectif de développement d'une compétence physique spécifique

Développement cognitif et affectif

- aime discuter, mais a des difficultés à se concentrer longtemps et à écouter les autres
- est très curieux
- apprend mieux si l'activité est physique
- a des difficultés à prendre des décisions
- sait lire et écrire, mais ses compétences sont encore embryonnaires
- est très imaginaire et peut facilement s'impliquer dans des jeux de rôle et des activités qui demandent de l'imagination
- aime les histoires d'amitié et de super héros
- adore les héros de bandes dessinées

Développement social

- adore les défis
- a parfois des difficultés à coopérer

De 8 à 10 ans :

Développement physique

- semble avoir une énergie physique inépuisable

Développement cognitif et affectif

- aime apprendre de nouvelles choses, mais pas nécessairement de façon approfondie
- commence à prendre conscience des différences et inégalités entre les individus
- aime résoudre les problèmes
- aime les jeux de questions et réponses
- peut être très frustré si son travail ne satisfait pas à ses attentes

Développement social

- commence à être plus indépendant mais a encore besoin d'être soutenu
- aime parler et discuter de choses diverses avec les enfants de son âge
- peut être très critique au sujet des autres et de lui-même
- est plus en mesure de coopérer
- apprécie de faire partie d'un groupe
- commence à idolâtrer les vrais héros, les stars de la télévision et les sportifs, plutôt que les héros de bandes dessinées



De 11 à 13 ans

Développement physique

- se développe beaucoup physiquement : les changements qui se produisent sont très variables d'un enfant à l'autre et génèrent une conscience de soi, parfois des sentiments de mal-être

Développement cognitif et affectif

- évolue beaucoup dans sa capacité à penser de façon plus abstraite
- aime argumenter et discuter
- considère certains jeux trop prévisibles et ennuyeux ; préfère les activités complexes qui demandent de développer des stratégies et des résultats uniques
- à tendance à être perfectionniste
- commence à appréhender qu'une histoire ou un événement peut être vu sous des angles différents
- manifeste un intérêt croissant pour l'actualité et les faits sociaux

Développement social

- manifeste un intérêt croissant pour un environnement physique et social plus large
- aime tester ses limites et celles des autres
- peut être à la fois espiègle et sérieux
- se préoccupe davantage de la façon dont il est perçu par les autres
- aime apprendre aux côtés de modèles de rôle
- commence à développer des jeux plus élaborés en groupe et en équipe
- aime coopérer pour atteindre des objectifs communs
- est fortement influencé par les attitudes et les comportements de ses pairs

En quoi consiste une activité de Repères Juniors ?

Les activités de Repères Juniors ont été conçues pour favoriser un apprentissage expérientiel des droits de l'homme dans divers contextes, avec divers modes d'apprentissage et niveaux de développement. Les activités ont pour point de départ une situation abstraite ou imaginée qui favorise la participation des enfants en tant que groupe, tandis que la section consacrée au débriefing et à l'évaluation se situe à un niveau plus personnel et individuel. Pour beaucoup de spécialistes, le débriefing et l'évaluation forment la partie essentielle de toute activité, sans laquelle l'activité ne serait qu'une activité, rien de plus. Négliger le débriefing, au-delà du simple fait de manquer une opportunité d'apprentissage, peut avoir des répercussions très néfastes, comme renforcer les stéréotypes et banaliser les émotions qu'une activité peut susciter.

Parce que cette forme d'éducation non formelle fait largement appel aux émotions, certains sujets peuvent être dérangeants car ils touchent à la réalité quotidienne des enfants. Les animateurs doivent être conscients de ce potentiel lorsqu'ils choisissent ou adaptent une activité pour leur groupe.

Les activités de Repères Juniors se présentent selon un format destiné à guider l'animateur dans son choix, pour répondre au mieux aux besoins du groupe, et dans leur mise en oeuvre. Les activités proposent également des exemples de questions pour la discussion, des conseils pour l'animation et l'adaptation de l'activité, ainsi que des suggestions d'actions que le groupe pourrait entreprendre pour faire suite à l'activité.





Titre de l'activité

Sous-titre explicatif

Thèmes	Thèmes liés aux droits de l'homme traités dans le cadre de l'activité en question (voir Chapitre V, p. 213, pour une discussion sur ces thèmes). Généralement, trois thèmes sont proposés pour permettre à l'animateur de mettre l'accent sur la question la plus proche des préoccupations ou intérêts des enfants. Les thèmes mettent également en évidence l'interdépendance et la corrélation entre les différentes questions de droits de l'homme.
Niveau de complexité	Le classement proposé, de 1 à 3, dépend de facteurs comme le niveau de connaissance ou de compétence requis pour la participation à l'activité, les objectifs d'apprentissage, la subtilité du thème à l'étude, la complexité des règles, la durée de l'activité, les risques potentiels et la dynamique de groupe. Un niveau de complexité plus élevé signale une plus grande difficulté pour la réalisation des objectifs d'apprentissage. Néanmoins, de nombreuses activités peuvent être adaptées de manière à réduire le niveau de complexité. Les activités compliquées sont aussi généralement les plus riches du point de vue thématique, mais aussi les plus propices à la dynamique et donc à la production de résultats
Age	Age approprié pour participer à l'activité.
Durée	Le temps moyen estimé pour la réalisation complète de l'activité, y compris les débats. Le temps réellement consacré à l'activité va néanmoins dépendre de multiples circonstances, comme la taille et la maturité du groupe.
Taille du groupe	Nombre d'enfants le plus adapté pour gérer l'activité.
Type d'activité	Formes de participation exigées par l'activité (ex. : jeu de rôles, dessin, débat, jeu de société).
Aperçu	Bref résumé du type d'activité et de son contenu.
Objectifs	Il s'agit des objectifs attendus de l'activité en termes de connaissances, de capacités, d'attitudes et d'actions ou de comportements sur/pour les droits de l'homme.
Préparation	Liste des tâches à accomplir avant le début de l'activité.
Matériels	Liste des équipements nécessaires à la réalisation de l'activité.
Instructions	Instructions « pas à pas » pour aider l'animateur à organiser et conduire l'activité.
Débriefing et évaluation	Thèmes de discussion pour guider la réflexion sur l'activité, formuler et généraliser ses principales idées et les mettre en lien avec les droits de l'homme. Le débriefing est la partie cruciale de toute activité ; il ne doit jamais être négligé !
Suggestions de suivi	Suggestions d'actions en groupe ou d'activités tirées de REPÈRES JUNIORS pour compléter l'activité en question.
Idées d'action	Idées de mesures concrètes à prendre en réponse aux problèmes identifiés par le biais de l'activité.
Conseils pour l'animateur	Suggestions pour améliorer et/ou adapter l'activité, ou pour éviter des problèmes potentiels.
Informations complémentaires	Informations complémentaires utiles pour l'activité.
À distribuer	Matériels nécessaires à l'activité (cartes de rôle, cartes exposant la situation, dessins, cartes, etc.).



La Convention des droits de l'enfant : base des exercices

Chaque activité de Repères Juniors a un rapport implicite ou explicite avec la Convention des droits de l'enfant (CDE). Certaines visent à familiariser les enfants avec l'instrument en question (ex. : « Mon univers de droits » p. 122 ; « Les droits du lapin », p. 141 ; « En route pour un nouveau monde ! », p. 152). D'autres se basent sur la Convention pour faire découvrir aux enfants leurs droits humains (ex. : « Un calendrier des droits de l'homme », p. 64 ; « Les droits de l'homme à la une », p. 110 ; « Les droits de l'homme sur une carte », p. 138). D'autres encore, plus complexes, invitent l'enfant à identifier ses droits et à en citer les plus spécifiques (ex. : « Jeux de société », p. 70).

Parce que la Convention des droits de l'enfant est l'élément central de Repères Juniors, vous devez bien connaître le texte et être en mesure d'expliquer sa signification aux enfants. Le manuel contient également une version de la CDE adaptée aux enfants (Annexes, p. 296). Sachant que vous aurez besoin de ce document pour de nombreuses activités, vous jugerez peut-être utile d'en plastifier un certain nombre d'exemplaires. Vous pouvez aussi en faire photocopier une version de la taille d'un poster pour l'accrocher dans la salle où vous retrouvez les enfants. Il vous sera ainsi plus facile d'y faire référence.

La CDE contient quelques concepts compliqués que vous devrez très probablement expliquer aux enfants :

La dignité. L'égalité et inhérente dignité de tout être humain est un concept fondamental des droits de l'homme. Les enfants pourraient avoir besoin d'aide pour l'appréhender concrètement.

La discrimination. La protection contre toutes les formes de discrimination est un autre principe essentiel des droits de l'homme qui figure dans tous les principaux documents en la matière. L'article 2 de la CDE interdit la discrimination dans plusieurs domaines, dont certains pourraient échapper à la pleine compréhension des enfants :

- la race ;
- l'origine nationale, ethnique ou sociale (le « statut économique et social ») ;
- la naissance (y compris pour les enfants nés hors mariage).

La capacité en développement (la maturité croissante). L'article 5 fait référence à la capacité croissante de l'enfant d'exercer ses droits tandis qu'il grandit et devient de plus en plus capable de responsabilité et de jugement indépendant.

Les réfugiés (venus dans un nouveau pays à cause de l'insécurité dans leur pays natal). L'article 22 traite des réfugiés. La plupart des enfants (et bien des adultes) ne font pas la différence entre un migrant, en quête d'une nouvelle vie dans un pays d'accueil, et un réfugié, qui a quitté son pays natal à cause de la crainte fondée d'un danger, voire d'une véritable persécution. À la différence des migrants, les réfugiés souhaitent généralement retourner chez eux dès lors qu'ils ne sont plus menacés. Ils ont par ailleurs droit à une aide du gouvernement du pays hôte. Vous pourriez également être amené à expliquer aux enfants que les personnes contraintes de quitter leur maison, mais qui restent au pays, ne sont pas des réfugiés mais des « personnes déplacées internes ».

Les termes ci-après, utilisés dans la version de la Convention adaptée aux enfants, peuvent exiger des explications pour éclairer tant leur signification que leur importance pour les droits de l'homme. Quelques termes peuvent avoir plusieurs significations, pour certaines méconnues des enfants (par exemple, le fait que la violence puisse être à la fois physique et psychologique, concrète ou présentée comme une menace, ou encore qu'un handicap puisse être physique, mental ou psychosocial). D'autres termes, pour être bien compris, peuvent requérir des exemples concrets (exemples : exploitation, culture, mauvais traitements, négligences). Invitez les enfants à fournir des exemples tirés de leur propre expérience.





- mauvais traitements/maltraitance/négligences
- acceptée partout comme une personne conforme à la loi
- liberté d'association
- cultures/traditions
- « développement physique, mental, spirituel, moral et social »
- handicap
- « exercice de tes droits »
- exploitation
- gouvernement
- « droit à l'enregistrement légal de ta naissance »
- « ta situation doit être examinée régulièrement »
- professionnels de santé
- honneur et réputation
- identité
- justice pour les mineurs
- loisirs
- privation de liberté
- médias
- nationalité
- aliments nutritifs
- pornographie
- vie privée
- prostitution
- réhabilitation
- sécurité sociale
- syndicats, unions
- violence
- guerre
- zone de conflit

Au moment de la présentation générale de la Convention, les enfants n'ont pas besoin d'informations très détaillées. Mais, tandis qu'ils se familiarisent avec les droits de l'homme, recherchez des occasions pour affiner leur compréhension et rectifier les malentendus. Pensez à repérer le moment le plus propice à leur apprentissage.

Choisir une activité

L'animateur doit examiner toute une série de facteurs pour déterminer les activités qu'il va utiliser. Parmi les considérations essentielles figurent :

1. **Les enfants** : Avant de choisir une ou plusieurs activités, l'animateur a besoin de connaître les enfants avec qui il va travailler.
 - a. Quels sont leur niveau de développement, centres d'intérêt, préoccupations et modes d'apprentissage ?
 - b. Y a-t-il des problèmes ou des conflits au sein du groupe ?
 - c. Ces enfants sont-ils confrontés à des questions ou problèmes particuliers au sein de leurs communautés ?
 - d. Que savent déjà les enfants au sujet des droits de l'homme ? Certaines activités de Repères Juniors supposent, en guise d'introduction, une présentation de la Convention des droits de l'homme.
 - e. Cela étant, ne pensez pas que vous devez attendre d'avoir la réponse à toutes ces questions avant d'utiliser le manuel. Souvent, la mise en œuvre des activités est le meilleur moyen de découvrir votre groupe !
2. **Votre objectif d'apprentissage** : Certaines activités peuvent servir à améliorer la compréhension générale des droits de l'homme, voire à passer un bon moment, mais la plupart peuvent et doivent être axées sur les thèmes qui sont proches des enfants ou qui intéressent le groupe, la communauté ou le monde. Ainsi, les activités de Repères Juniors traitent des thèmes ci-après :
 - a. Citoyenneté
 - b. Démocratie
 - c. Discrimination
 - d. Éducation et loisirs



- e. Environnement
- f. Famille et placements alternatifs
- g. Égalité entre les sexes
- h. Santé et bien-être
- i. Médias et Internet
- j. Participation
- k. Paix et sécurité humaine
- l. Pauvreté et exclusion sociale
- m. Violence

Pour un examen approfondi de ces thèmes, voir le Chapitre V (p. 219).

3. La suite d'activités : Des connaissances, capacités, valeurs et attitudes pérennes ne sauraient être développées au moyen d'une seule activité. Choisissez donc des activités qui forment une suite logique, qu'elles soient basées sur un thème particulier des droits de l'homme ou axées sur l'acquisition de certaines compétences. Cette série d'activités peut se dérouler sur un mois, un trimestre scolaire voire une année complète. Vous opterez peut-être pour des activités qui cadrent avec les disciplines du programme scolaire ou abordent des problèmes d'actualité au sein du groupe ou de la communauté.

Dans tous les cas, recherchez un équilibre entre les types d'activités et placez les besoins des enfants au premier rang de vos priorités. La diversité méthodologique n'est pas seulement un moyen de rendre les activités plus amusantes. Elle permet aussi que les enfants apprennent avec tous leurs sens et leurs émotions, autant qu'avec leurs esprits. Pour cette raison, Repères Juniors vous offre un large choix de techniques et de méthodologies (exemples : discussion, débat, relation d'histoire, simulation, théâtre, jeu de société, activités artistiques, compétition en groupe).

Pour vous aider dans votre choix, vous trouverez page 52 un tableau résumant les informations pertinentes sur l'ensemble des activités du manuel.

Adapter une activité

Servez-vous de Repères Juniors comme vous le feriez d'un livre de recettes. Comme un bon cuisinier, l'animateur doit se sentir libre de changer les « ingrédients » d'une activité pour l'adapter au temps et au matériel disponibles, ainsi qu'à la taille, aux compétences et aux conditions propres à son groupe. La plupart des activités suggèrent d'ailleurs des conseils d'adaptation.

Sachez que chaque groupe d'enfants se présente avec différents modes d'apprentissage et niveaux de compétence. Il est plus simple que vous, en tant qu'animateur, proposiez diverses façons d'apprendre plutôt que de demander à l'enfant de s'adapter à une unique méthode imposée. Par exemple, une activité basée sur des problèmes de la vie réelle, comme « Les droits de l'homme à la une » (p. 133), peut réjouir les adeptes du pragmatisme mais frustrer les mordus de théorie. Vous pouvez alors adapter l'activité pour en renforcer l'aspect analytique en comparant les diverses façons dont les médias couvrent un sujet. De la même façon, de nombreuses activités peuvent être adaptées en réponse aux différents niveaux de compétence en lecture et en écriture. Par exemple, l'animateur peut décider de supprimer la partie écrite d'une activité comme « Les droits du lapin » (p. 139) ou « Qui est derrière moi ? » (p. 177). Soyez créatif dans les possibilités que vous offrez aux enfants de répondre à ce qu'ils ont appris. Par exemple, vous pouvez leur proposer, en plus des discussions en groupe, de dessiner, de mimer, d'écrire dans un journal ou de partager leurs idées en groupe de deux.

Le soin apporté à la sélection et à l'adaptation des activités est tout particulièrement important pour garantir l'inclusion et l'égalité de participation des enfants présentant des besoins spécifiques, comme les sans-abri, les migrants, les réfugiés et les enfants placés. Évitez de mettre en évidence des points de différence « sensibles » entre les enfants.

Soyez notamment attentif aux besoins des enfants présentant des handicaps et évitez de les mettre dans l'obligation d'accepter une activité à laquelle ils ne peuvent participer sur un pied d'égalité. Le cas





échéant, adaptez l'activité aux besoins de l'enfant plutôt que d'attendre de lui qu'il ne s'adapte. Suivent quelques suggestions d'adaptations :

- Évitez l'utilisation du rouge et du vert ; les enfants daltoniens ont des difficultés à distinguer ces couleurs.
- Prévoyez des explications et des documents en braille pour les enfants présentant un handicap visuel.
- Placez les enfants non mobiles de manière à favoriser au maximum leur participation.
- Utilisez des images et des instructions écrites pour encourager la participation des enfants malentendants.

Conseils pour favoriser la participation

L'animateur compétent est en mesure d'assurer la pleine participation des enfants, même des plus timides et des moins motivés. Voici quelques suggestions :

- Reformulez vos questions plusieurs fois pour que tout le monde puisse comprendre.
- Utilisez un langage clair et compréhensible par les enfants ; éviter le jargon.
- Prenez la responsabilité d'une communication claire (ex. : posez la question « Me suis-je bien fait comprendre ? » plutôt que « Avez-vous compris ? »).
- Posez des questions à réponse libre, pour éviter un simple oui ou non en guise de réponse (ex. : « Qu'avez-vous ressenti concernant cette activité ? » plutôt que « Avez-vous aimé cette activité ? »).
- Définissez des règles de base pour la discussion (ex. : ne pas interrompre la personne qui parle mais lever la main pour prendre la parole).
- Encouragez les enfants silencieux à s'exprimer en les invitant à raconter ou partager leurs expériences, mais ne leur mettez jamais la pression.
- Imaginez différents rôles à confier aux membres de votre groupe pour assurer une égale participation de tous (ex. : un enfant chargé de surveiller l'heure, un autre de gérer le matériel, un autre de procéder au compte rendu, un autre encore de prendre des notes, etc.).
- Insistez sur le fait que chaque enfant peut contribuer à l'activité.
- Résumez régulièrement la situation, ou demandez aux enfants de s'en charger.
- Expliquez l'activité clairement avant le démarrage afin que les enfants sachent à quoi s'attendre.
- Faites le lien entre l'activité présente et les activités précédentes et à venir.
- Veillez à ce qu'une activité n'expose pas un enfant au ridicule, à l'embarras ou à des conséquences néfastes à la maison.
- Si possible, sollicitez le soutien d'autres animateurs, pour que les enfants aient la possibilité de côtoyer d'autres personnalités et d'être exposés à des modes d'enseignement et d'apprentissage différents.
- Admettez qu'aucun animateur ne peut tout contrôler ou faire attention à chaque enfant en permanence. Soyez donc attentif sans pour autant être trop anxieux.

Conseils pour l'animation

Chaque animateur doit avoir à sa disposition une réserve de techniques et de brèves activités à des fins spécifiques. Celles-ci sont souvent utiles pour motiver le groupe, faire participer les enfants, mobiliser leur attention, faire tomber les tensions ou les résistances, gagner leur confiance et susciter leur intérêt, briser la glace ou encore tout simplement les amuser !

Voici une sélection des activités les plus appréciées et les plus efficaces. Vous trouverez une mine d'activités de ce genre en visitant des sites comme Salto-Youth Support Centre : www.salto-youth.net



Jeux pour briser la glace / Exercices d'échauffement et de mise en route

Pour démarrer avec un groupe et développer la solidarité entre ses membres.

- **Nature morte du groupe** : Demandez aux enfants de ramener de chez eux un objet qui a une signification spéciale pour eux. Chaque enfant présente son objet et l'ajoute à l'exposition réalisée par le groupe.
- **Moi aussi !¹** : Expliquez aux enfants qu'ils doivent identifier ceux avec qui ils partagent certaines caractéristiques. Puis appelez certaines catégories : par exemple, mois de naissance, nombre de frères et sœurs, mode d'attache des chaussures. Lorsque les circonstances s'y prêtent, choisissez des catégories plus « sensibles » (ex. : religion, langue, couleur de peau).
- **Les chaises musicales** : Disposez les chaises en un cercle étroit et demandez aux enfants de s'y asseoir. Tenez-vous au milieu et expliquez que vous allez donner votre nom et faire une déclaration vous concernant. À ce moment-là, les participants pour qui cette affirmation est également vraie devront changer de place (ex. : « Je m'appelle X. et je suis gaucher », « Je m'appelle X. et j'ai un chat » ou « Je m'appelle X. et je n'aime pas manger »). À ce moment-là, vous devez tenter d'aller occuper une chaise. Le participant resté debout doit à son tour faire une déclaration le concernant. Poursuivez jusqu'à ce que tous les enfants aient pu se présenter.
- **Les portraits** : Mettez les enfants deux par deux et donnez-leur une feuille de papier et un stylo. Expliquez-leur que chacun doit rapidement tracer le portrait de l'autre et lui poser quelques questions (ex. : nom, passe-temps, fait surprenant) dont les réponses seront figurées sur le portrait. Donnez aux participants très peu de temps pour cette tâche et encouragez chacun à dessiner et à écrire aussi grand que possible. Puis, demandez à chacun de montrer le portrait qu'il a dessiné et présentez l'« original » au groupe. Pour faciliter l'apprentissage des prénoms, suspendez les portraits de manière à ce que tout le monde puisse les voir.
- **Le travail en équipe** : Répartissez les enfants en petites équipes et donnez-leur le temps de découvrir leurs points communs (ex. : culture, apparence, goût personnel, passe-temps). Demandez à chaque équipe de se choisir un nom sur la base des caractéristiques communes à ses membres. Chaque équipe doit ensuite se présenter aux autres et expliquer l'origine de son nom.

Les jeux d'éveil (energizers)

Pour mobiliser ou canaliser l'énergie.

- **La chaîne** : Demandez aux enfants de se tenir en cercle, les yeux fermés. Faites-les se déplacer, en attachant leurs mains les unes aux autres de manière à faire un nœud. Puis, demandez-leur d'ouvrir les yeux et de tenter de défaire le nœud sans se lâcher les mains.
- **Le feu d'artifice** : Formez des petits groupes pour qu'ils miment, avec le son, différentes fusées de feu d'artifice. Certains sont des bombes qui sifflent et explosent, d'autres sont des pétards qu'ils imitent par des battements de mains, d'autres encore sont des soleils qui tournoient. Demandez à chaque groupe de s'entraîner séparément, puis à l'ensemble du groupe de présenter un grand feu d'artifice.
- **Assis !** : Invitez les enfants à se tenir debout en cercle, orteils contre orteils. Puis demandez-leur de s'asseoir sans perdre le contact de leurs orteils. Si leur culture s'y prête, vous pouvez aussi leur demander de se tenir les uns derrière les autres et de poser leurs mains sur les épaules du participant devant eux. Ainsi, lorsqu'il s'assoit, chacun s'assoit sur les genoux de l'enfant derrière lui. Bien sûr, aucune version de cet exercice ne se prête à des groupes avec des enfants handicapés.
- **La forêt tropicale** : Tenez-vous au milieu du cercle des enfants et demandez-leur de mimer, au moyen de gestes et de sons, la vie de la forêt (oiseaux, insectes, bruissement des feuilles, vent dans les arbres, cris d'animaux, etc.) en claquant des doigts, en se frappant les côtes, en tapant dans leurs mains et en imitant le cris des animaux. Cela devrait ressembler à une forêt tropicale.
- **Le calendrier silencieux** : Demandez aux enfants de se mettre en rang dans l'ordre de leurs jours et mois de naissance, sans prononcer le moindre mot. Vous pouvez faire cet exercice avec les pointures





de chaussure, le nombre d'heures hebdomadaires passées devant la télévision, ou toute autre caractéristique intéressante.

- **La tempête** : Attribuez à des petits groupes d'enfants différents sons et gestes (ex. : le vent, la pluie, les éclairs, le tonnerre). Puis racontez la tempête, qui démarre doucement et s'amplifie, en guidant les sons à la manière d'un chef d'orchestre (ex. : « Puis les éclairs brillent ! Le tonnerre rugit ! ») jusqu'à ce que le calme revienne.
- **Les trois tours** : Demandez aux enfants de former un cercle et de choisir en silence un autre enfant. Ensuite, ils devront faire trois tours en courant autour de l'enfant de leur choix. Le désordre sera total, mais la situation sera très drôle : chacun tournera autour de quelqu'un, tandis que quelqu'un lui tournera autour.
- **Aux canots de sauvetage !** : Pour commencer, faites la démonstration d'un canot de sauvetage : deux personnes se prennent par les mains en formant un cercle au milieu duquel se tiennent les passagers. Puis expliquez-leur qu'ils vont partir en voyage : « Au début, la mer est calme et les passagers sont heureux du voyage. Puis, soudain, le navire heurte un rocher. Tout le monde doit embarquer sur un canot de sauvetage en groupe de trois (ou un par un, ou par quatre, etc.). » Les enfants se bousculent pour former les canots de sauvetage et embarquer le nombre approprié de passagers. Généralement, il y a des noyades. Demandez ensuite aux enfants de remonter sur le navire et de recommencer l'histoire : « Maintenant, le navire continue sa route tranquillement mais, soudain, une tornade se lève. Le bateau coule ». Les enfants doivent monter dans les canots de sauvetage en groupe de deux. Poursuivez l'histoire en mettant en scène d'autres naufrages.

Opportunités d'évaluation et de réflexion

Pour clôturer une journée ou une session.

- **Lancement de la balle** : Les enfants s'envoient une balle. Celui qui l'attrape doit dire ce qu'il a appris de l'activité ou ce qu'il pourra mettre en pratique.
- **Résumé collectif** : Posez une question de synthèse, comme « Que retiendrez-vous en particulier de l'activité ? » ou formulez une proposition ouverte : « Réfléchissez à une phase ou un mot qui résume ce que vous ressentez en cette fin de journée » ou « Je me demande encore si... ». Invitez les enfants à répondre chacun à leur tour.
- **Tableau d'affichage collectif** : Chaque enfant, à tour de rôle, ajoute un mot ou une image au tableau et explique en quoi cela représente quelque chose d'important appris ou ressenti à l'occasion de l'activité.
- **Relâcher la colombe de la paix** : L'animateur fait semblant de tenir une chose précieuse (un oiseau, un nouveau-né) qu'il fait passer de main en main. Chaque enfant doit dire quelques mots à cette chose. Une fois que tous se sont exprimés, ils forment un groupe serré et, ensemble, procèdent à un lâcher symbolique.

La gestion des conflits

Pour gérer les conflits qui peuvent surgir au sein du groupe ou chez les enfants, individuellement.

Il est inévitable que des sentiments et des valeurs entrent en conflit lorsque l'on aborde des questions comme les droits de l'homme, et plus encore lorsque l'on s'engage dans des activités non formelles comme celles proposées par Repères Juniors – qui touchent volontairement aux émotions et à l'esprit des enfants. Ces conflits peuvent surgir entre les enfants, mais également chez l'un ou l'autre d'entre eux, individuellement. Cela étant, aucun conflit n'est forcément négatif et, grâce aux compétences de l'animateur, il peut même devenir une expérience constructive. La gestion des conflits est en effet une des compétences pour la vie qu'il est important que les enfants acquièrent. Elle est de plus essentielle au développement d'une culture des droits de l'homme dans le monde qui les entoure.

Suivent quelques suggestions :



- **Anticipez le conflit.** Lorsque vous préparez une activité, réfléchissez aux conflits qu'elle pourrait générer au sein du groupe ou chez les enfants, individuellement. Le thème, les règles ou la terminologie risquent-ils de mettre dans l'embarras le groupe ou certains enfants ?
- **Ne provoquez pas les conflits, mais ne restez pas non plus à l'écart lorsqu'ils se produisent.**
- **Ne partez pas du principe que la responsabilité du conflit incombe à vous ou à quelqu'un d'autre.** Les conflits sont une chose normale et inévitable au sein de n'importe quel groupe. Aidez les enfants à accepter le conflit et évitez d'en faire porter la responsabilité à quelqu'un en particulier. Concentrez-vous sur la gestion du conflit et pas sur la recherche du coupable.
- **N'ignorez pas les mauvais sentiments au sein du groupe.** Reconnaissez leur existence et aidez les enfants à en parler.
- **Prenez tout le temps nécessaire au compte rendu et aux débats** après chaque activité, pour que les enfants puissent exprimer ce qu'ils ressentent, tant au sujet de l'activité que des uns et des autres. C'est peut-être pour vous l'occasion idéale de donner un exemple de la gestion des conflits.
- **Parlez aux enfants individuellement.** Souvent, les sentiments d'un enfant sont trop personnels ou douloureux pour être évoqués au sein du groupe. Le cas échéant, créez l'opportunité de parler en privé à l'enfant des causes de son désarroi. Faites-lui savoir que vous êtes prêt à l'écouter dès qu'il le souhaitera.

Voir aussi la discussion sur l'éducation à la paix, Chapitre V (p. 219).

La pratique de l'éducation aux droits de l'homme

Aucun enfant ne peut apprendre les droits de l'homme dans un environnement qui ne serait pas lui-même respectueux et promoteur d'une culture des droits de l'homme. Le mieux que puisse faire l'animateur est donc de créer un tel environnement.

Incarnez le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Par exemple, gérez les conflits qui surgissent inévitablement parmi les enfants en privilégiant le droit de chacun à participer et à exprimer son opinion, de même que la responsabilité de chacun eu égard au bien-être et à l'harmonie du groupe. Faites participer activement les enfants à la résolution des conflits.

Mettez en pratique le principe de non-discrimination que vous voulez inculquer aux enfants. Sachez que, même avec les meilleures intentions, nous sommes tous porteurs de préjugés inhérents à notre culture. Ces préjugés et stéréotypes s'expriment en particulier concernant l'égalité entre les sexes. La recherche démontre que, sans le savoir ni en avoir l'intention, la plupart des enseignants accordent davantage d'attention et d'encouragement aux garçons qu'aux filles... Veillez donc tout particulièrement à ce que les filles participent sur un pied d'égalité dans tous les aspects de l'activité. Si nécessaire, pratiquez la discrimination positive !

Repères Juniors ne peut être efficace pour la promotion des droits de l'homme que si vous-même, dans votre rôle d'animateur, faites preuve d'efficacité !

..... Références

« Tous différents, Tous égaux », Kit pédagogique – Idées, ressources, méthodes et activités pour l'éducation interculturelle informelle avec des adultes et des jeunes, Conseil de l'Europe, 2004

